

la propriété, le médecin, le notaire, le marchand, le moulin, la municipalité religieuse, scolaire et civile. Comment pourrait il être déçu dans ses espérances ? c'est ainsi que ses ancêtres ont jalonné le Saint-Laurent de magnifiques et florissants établissements. Il sait que l'homme ne vit pas seulement de pain, que s'il est pauvre sur la terre, il est riche dans le ciel et, si la mort se présente à lui, à sa femme, à ses enfants, avec son triste cortège, le médecin des âmes est là pour lui ouvrir les portes de la Jérusalem céleste. Peut-on reprocher à un chrétien de préférer le ciel à la terre ?

« Que dire de la femme canadienne, cet ange de piété, ce modèle de toutes les vertus, ce trésor inappréciable de la famille, cette gardienne vigilante de l'innocence de ses enfants. Elle aussi aime pardessus tout à aller répandre ses ferventes prières au pied des autels. C'est là qu'elle ravive ses forces, se fortifie contre la souffrance et trouve sa principale consolation. C'est là que son âme sensible, tourmentée de mille inquiétudes, s'apaise par le spectacle de tous les membres de la famille qui pratiquent fidèlement la religion; et à la pensée des biens spirituels que le ministre du Seigneur, au premier appel, peut lui donner, elle oublie ses peines, ses misères, la faim, les afflictions, les maladies. En adoptant le système paroissial pour coloniser, on se sert donc d'un grand levier qui est en harmonie avec les besoins, les desirs et les aspirations du Canadien-Français.

« Afin que chacun puisse participer à cette grande œuvre, nous établissons une société de colonisation; la contribution annuelle sera de dix centins. Nous sommes au delà de 300,000 catholiques dans ce diocèse. Que l'on donne,